

COMPTE RENDU REUNION CONSEIL

26 août 2019

Absent excusé : Christophe GUEDRA

Sylvie MACHET, procuration à Patrick KESTLER

PV de la séance du 4 juin 2019 approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION : modalités de la mise à disposition du public pour la modification simplifiée du PLU

Le Maire présente l'intérêt pour la commune d'engager une modification simplifiée du PLU afin de régler la problématique vis à vis des possibilités limitées qu'ont les agriculteurs de la commune pour implanter leurs bâtiments d'exploitation à proximité du village et des risques inhérents aux biens que cela induit.

En effet, il apparaît nécessaire d'adapter le règlement littéral et le règlement graphique et plus particulièrement de créer un secteur de zone "Ng" à la constructibilité strictement limitée à certains bâtiments nécessaire à l'exploitation agricole (hangars, serres...).

Ces évolutions impliquent une procédure de modification simplifiée du PLU comprenant une mise à disposition du public qui pourra formuler ses observations sur un registre ouvert à cet effet. A l'expiration de la mise à la disposition du public, le registre sera clos et les observations relevées seront enregistrées et conservées. Le Maire en tirera le bilan devant le conseil municipal qui en délibérera et adoptera, par délibération motivée, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis et des observations du public.

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : renouvellement du contrat à durée déterminée d'un adjoint technique

Proposition de renouvellement du CDD de Mme Maria MAGONZA pour un an à compter du 27 août 2019, sur la base hebdomadaire de travail de 5h25 (soit 5h42/35), pour assurer l'entretien des locaux de l'école.

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : décision de la prise en charge de la commune de la moitié de la dépense pour déplacement d'une tombe par la société Favre Funéraire

Suite à un problème d'implantation ancienne de tombes dans le cimetière, la société Favre Funéraire a effectué des travaux de démontage et remontage d'un monument sur caveau de la famille BOURBY pour pouvoir accéder au caveau appartenant à la famille PRIoux.

Le Maire propose que la commune prenne en charge la moitié de la dépense, soit 266.00 €

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : budget général – décision modificative n° 1

Virement sur le budget général de crédits d'un montant de 1 395.64 € du chapitre 13/1311 vers le chapitre 13/1321 – subvention d'Etat

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : budget général – fixation des durées des amortissements sur subventions

Fixation de la durée d'amortissement sur subvention pour le budget général des biens suivants et utilisation du mode d'amortissement linéaire :

Date acquisition	Imputation	Libellé	Valeur acquisition	Durée amortissement	Amortissement 2019
2017	204172	Extension rue Clos Bayen	1 913.00 €	5 ans	765.20 €
2018	204172	Effacement réseau fils nus Allée du château	1 963.05 €	5 ans	392.61 €
2013	20422	Dissimulation artère FT rue E. Barbier	2 566.69 €	15 ans	1026.67 €
TOTAL					2 184.48 €

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : budget général – décision modificative n° 2

Virements de crédits sur le budget général selon tableau ci-dessous :

Crédits à ouvrir			Crédit à réduire		
CHAP	Intitulé	Montant	CHAP	Intitulé	Montant
040/2804172	Bâtiments et installations	1 157.81 €	021	Virement à la section de fonctionnement	2 184.48 €
040/280422	Bâtiments et installation	1 026.67 €	023	Virent à la section d'investissement	2 184 .48 €
042/6811	Dotation aux amortissements	2 184.48 €			

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : budget eau – Fixation des durées des amortissements sur subventions

Fixation des durées des amortissements sur subventions pour le budget eau des biens suivants et utilisation du mode d'amortissement linéaire :

Date acquisition	Imputation	Libellé	Durée amortissement	Amortissement 2019
2014	131	Création nouvelle conduite AEP réservoir	50 ans	1068.08 €
2014	131	Subvention création nouvelle conduite	50 ans	2 218.20 €
2014	131	Réserve parlementaire création nouvelle conduite	50 ans	849.66 €
2015	131	Subvention travaux étanchéité château d'eau	50 ans	1 963.52 €

2015	131	Subvention réfection château d'eau	50 ans	1 751.92 €
2016	131	Subvention travaux d'étanchéité château d'eau	50 ans	279.36 €
2016	131	Travaux intérieurs du château d'eau	50 ans	214.56 €
TOTAL				8 345.30 €

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : budget eau – décision modificative n° 1

Virement des crédits suivants, sur le budget eau de l'exercice 2019 :

Crédits à ouvrir		
CHAP	Intitulé	Montant
777/042	Opération d'ordre de transfert entre sections	8 345.30 €
040/1391	Subvention d'équipement	8 345.30 €
021	Virement à la section de fonctionnement	8 345.30 €
023	Virement à la section d'investissement	8 345.30 €

Adopté à l'unanimité

DELIBERATION : avis sur la proposition du nouveau périmètre de création d'un périmètre délimité des abords de la Basilique

L'UDAP (Unité Départementale d'Architecture et du Patrimoine) a proposé un nouveau périmètre de délimitation des abords de la Basilique s'appuyant sur la délimitation de la zone tampon du bien inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Cette proposition de modification du périmètre et la création parallèle de la zone tampon ont été acceptées à l'unanimité lors du conseil municipal du 28 mai 2018 (délibération n°33/2018).

Ce périmètre a été étudié par l'architecte des bâtiments de France, afin de s'adapter à la réalité du tissu urbain et de ses enjeux d'évolution et de valorisation, et correspond exactement aux limites de la zone tampon du bien « les chemins de Saint-Jacques de Compostelle en France », inscrit sur la liste du patrimoine mondial.

Le conseil municipal donne un avis favorable, à la majorité (1 contre – 12 pour), à la proposition de création d'un nouveau périmètre délimité des abords (PDA) de la basilique Notre Dame de l'Epine.

Fin de séance : 23 h